



EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET GOUVERNANCE REB3

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

RESUME EXECUTIF

INTRODUCTION

I. DESCRIPTION DU PROJET

1.1.	Objectifs et résultats attendus du projet.....	14
1.1.1.	Objectifs.....	14
1.1.2.	Résultats attendus.....	14
1.2.	Accréditation en œuvre.....	15
1.3.	Démarche de mise en œuvre.....	15

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1.	Objetif de l'étude.....	17
2.2.	Démarche méthodologique et déroulement de la mission.....	17

III. ANALYSE DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1.	Facteur favorable à la mise en œuvre de l'initiative de projet.....	19
3.1.1.	De la disponibilité des ressources financières.....	19
3.1.2.	De l'expérience de l'UICN et des leçons apprises d'autres projets.....	19
3.2.	Facteur défavorable à la mise en œuvre de l'initiative de projet.....	20
3.2.1.	Effets de la Covid-19.....	20
3.2.2.	Effets de l'insécurité.....	21

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET

4.1.	Pertinence du projet avec les besoins des populations.....	22
4.2.	Pertinence du projet à l'échelle politique de par en face de l'UICN et de ODD.....	25

V. ANALYSE DE LA COHERENCE

5.1.	Cohérence interne du projet.....	29
5.2.	Cohérence externe du projet.....	30

VI. ANALYSE DE L'EFFICACITE

6.1.	Résultat 4 : L'Afrique de l'Ouest dispose d'un système de gestion opérationnel et efficace des aires protégées et de leurs zones périphériques.....	33
6.1.1.	Situation des Livrables attendus à mi-parcours.....	33
6.1.2.	Situation globale des livrables du 34 T31W7nBT/298es74(t1)-5(.1)-5(.)]TJETQq0.000008871 0 595.32 841.92	

6.3.1.	Situation des Livrables attendus à mi-parcours	46
6.3.2.	Situation globale des livrables du résultat 6	48
6.4.	Résultat 7 : Suivi du programme PAPBio.....	51
6.4.1.	Situation des Livrables attendus à mi-parcours.....	51
6.4.2.	Situation globale des livrables du résultat 7	52
 VII. COORDINATION ET PILOTAGE DU PROJET		
7.1.	Unité de gestion du projet.....	54
7.2.	Instances de pilotage	54
7.2.1.	Comité de Suivi Régional	54
7.2.2.	Comité régional d'orientation	55
7.3.	Système de suivi-évaluation	55
 VIII. ANALYSE DE L'EFFICIENCE		
8.1.	Gestion optimale des ressources financières.....	57
8.2.	Optimisation du temps.....	57
 IX. ANALYSE DE LA DURABILITE		
9.1.	Facteurs favorables.....	59
9.2.	Facteurs défavorables	60
 X. ANALYSE DE LA VISIBILITE DES ACTIONS DU PROJET		
 XI. PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		
 XII. SYNTHÈSE DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		
 XIII. BONNES PRATIQUES		
 XIV. RECOMMANDATIONS		
 XV. CONCLUSION		
 XVI. BIBLIOGRAPHIE		
 XVII. ANNEXES		
17.1.	Liste des personnes rencontrées.....	73
17.2.	Guide de lien à l'endroit de l'UGP.....	75
17.3.	Guide de lien à l'endroit de de bénéficiaire	78
17.4.	Guide de lien à l'endroit de commanditaire	80
17.5.	Guide de lien à l'endroit de autres projets.....	82

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR

ONG	:	Organisation Non-Gouvernementale
OSC	:	Organisations de la Société Civile
PACO	:	Programme Afrique centrale et occidentale
PAG	:	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAPE	:	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
PAPFor	:	Programme d'Appui pour la Préservation des écosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest
PGES	:	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIR	:	Programme Indicatif Régional
POMOCO	:	PONASI-Mole-Comoé
PRCM	:	Partenariat pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
PREE	:	Partenariat Régional pour l'Eau et l'Environnement
RAMPAO	:	Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
RAPAC	:	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RNNTT	:	Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma
RRIS	:	Systèmes régionaux de référence d'information
SCF	:	Sahara Conservation Fund
SE	:	Suivi-évaluation
SICE	:	Système d'Information sur la Criminalité Environnementale
UCE	:	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Analyse de la pertinence entre les objectifs du projet et les besoins et les contraintes des groupes cibles.....	23
--	----

RESUME EXECUTIF

L'objectif de cette mission était d'analyser les réalisations, l'atteinte et la qualité des résultats du projet FED/2018/399-509 Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest avec un accent de plus en plus marqué sur les approches orientées sur les résultats, d'une part, et de tirer les leçons apprises et formuler des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures, d'autre part.

En rappel, l'objectif global

INTRODUCTION

Le faible niveau de protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique qui en résulte, constitue un

Le projet étant à mi-parcours, un bilan s'avère nécessaire pour s'assurer du bon déroulement des activités en lien avec les objectifs de départ. C'est dans ce contexte qu'une évaluation à mi-parcours par une expertise indépendante a été commanditée afin de mesurer, entre autres, l'adéquation des résultats obtenus avec les résultats attendus et la performance de mise en œuvre. L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du projet allant de son démarrage à septembre 2021 et permettra de formuler des recommandations sur l'orientation à donner pour l'atteinte des résultats attendus, la consolidation et la pérennisation des acquis du programme.

Le rapport d'évaluation à mi-parcours du PAPBio s'articule autour des sections ci-après :

- Description du projet ;
- Analyse du contexte de mise en œuvre
- Approche méthodologique ;
- Analyse de la pertinence ;
- Analyse de la cohérence ;
- Analyse de l'efficacité ;
- Analyse de la coordination et pilotage ;
- Analyse de l'efficience ;
- Analyse de la durabilité ;
- Analyse de la visibilité ;
- Analyse de la prise en compte du genre ;
- Synthèse des difficultés rencontrées ;
- Analyse des bonnes pratiques et des leçons apprises ;
- Principales recommandations.

I. DESCRIPTION DU PROJET

La composante 2 PAPBio « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest », met à l'échelle, au niveau régional, l'action continue de l'Union Européenne, de l'UEMOA et de l'UICN dans la zone W puis du WAP. L'intervention du projet portera ainsi sur la facilitation de la mise en œuvre et le suivi des politiques intersectorielles de l'UEMOA et de la CEDEAO, notamment les politiques de l'environnement

Cette section décrit le projet à travers ses objectifs et résultats attendus, les acteurs et les groupes cibles ainsi que la démarche de mise en œuvre.

1.1. Objectifs et résultats attendus du projet

1.1.1. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribu ~~er~~

coordination régionale du programme PAPBio, s'assure de la visibilité des résultats et de la gestion des connaissances générées par la mise en oeuvre du Programme.

1.2. A

Les parties prenantes impliquées directement ou indirectement dans la composante 2 du programme PAPBio sont de plusieurs ordres avec des interrelations fortes entre elles. Les différents acteurs peuvent être regroupés au niveau régional, national et des paysages transfrontaliers concernés et considérés.

Au niveau régional, on distingue les départements en charge de l'environnement et du développement durable dans les institutions d'intégration régionales (UEMOA et CEDEAO), le Réseau des Aires marines protégées (RAMPAO), le réseau Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest (PRCM) et les organismes de recherche (CSE).

Au niveau national, ce sont les institutions de tutelle des aires protégées, les ministères sectoriels et agences paraétatiques en lien avec le développement et l'exploitation des ressources naturelles, les universités et centres de formation.

Au niveau des paysages transfrontaliers concernés, les acteurs impliqués sont notamment, les gestionnaires des aires protégées, les organismes nationaux et déconcentrés de développement intervenant dans les zones ciblées, les ONGs et associations soutenant le développement socioéconomique et la gestion des ressources naturelles, les collectivités territoriales des zones couvertes, les organismes de formation régionaux, les associations socio-

ressources naturelles, organisations locales et société civile) de contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la gestion des écosystèmes et aires protégées transfrontaliers, de partager leurs expériences et connaissances et de promouvoir les bonnes pratiques.

Concernant la mise en œuvre

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cette section rappelle l'objectif de l'évaluation à mi-parcours de la composante 2 PAPBio avant de présenter la démarche utilisée pour mener l'évaluation.

2.1.

L'évaluation à mi-parcours vise à analyser les réalisations, l'atteinte et la qualité des résultats du projet « FED/2018/399-

programme, etc. Les entretiens individuels (en présentiel et en visio conférence) ont été réalisés auprès des acteurs clés de mise en œuvre du projet¹.

Pour l'élaboration du rapport provisoire, l'analyse des données collectées a permis l'élaboration

sein du siège de l'UEMOA à Ouagadougou. Cette situation a permis de renforcer le niveau de communication entre l'UEMOA et l'IUCN ainsi que le suivi rapproché de la mise en œuvre des activités. Aussi, cette proximité a facilité les échanges entre l'unité de gestion et l'équipe de l'UEMOA en charge du suivi du projet Gouvernance, permettant ainsi d'harmoniser la compréhension de la mise en œuvre globale du projet. A cela s'ajoute la disponibilité de l'équipe de l'UEMOA en charge du suivi du projet.

3.2. Facteurs défavorables

s du projet

La première moitié de la période de mise en œuvre du projet s'est déroulée dans un contexte international et sous régional marqué par la pandémie de la Covid-19 et l'insécurité qui frappe certains pays du Sahel notamment le Burkina Faso. Ces fléaux ont eu des effets

réalisation de dépenses telles que les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration, etc.).

3.2.2. Effets

La situation sécuritaire s'est aggravée au fil des années dans certains pays et zones concernés par la mise en œuvre du projet, contribuant ainsi à limiter

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET

Selon l'OCDE, la pertinence est la « mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ».

L'analyse de la pertinence du projet est faite à travers l'adéquation de ses objectifs avec les besoins des bénéficiaires et les priorités des partenaires, d'une part, et l'analyse de la pertinence des objectifs du projet avec la vision de l'UICN, les politiques de l'Union Européenne, de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que sa cohérence avec les Objectifs de Développement Durables (ODD), d'autre part.

4.1. Pertinence du projet avec les besoins des populations

Globalement, les objectifs de la composante 2 du PAPBio sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires individuels et institutionnels. En effet, il ressort des entretiens avec les bénéficiaires que les actions menées dans le cadre

Groupes cibles	Besoins et attentes	Contraintes	Résultats attendus du projet
Personnes et Communautés	<p>Développement socioéconomique durable ;</p> <p>Connaissances sur les textes nationaux et régionaux et de leurs conflits potentiels avec les règles endogènes de gestion des mangroves et des zones humides ;</p> <p>Connaissance de leurs rôles dans l'application des textes nationaux et régionaux en lien avec la gestion des paysages</p> <p>Activités économiques rentables et écologiquement durables ;</p> <p>Connaissances sur les textes nationaux et régionaux en lien avec la gestion des ressources naturelles ;</p> <p>Compétences pour intégrer les techniques de gestion durable des ressources naturelles</p>	<p>Manque de capacités pour exploiter durablement les ressources ;</p> <p>Pas d'accès physique et souvent linguistique aux textes ; Pas impliquées dans le dispositif d'application des textes)</p> <p>Méconnaissances des impacts de leurs activités sur les fonctions écologiques des écosystèmes ;</p> <p>Faible accès physique et/ou linguistique aux textes nationaux et régionaux ;</p> <p>Méconnaissance de la manière d'intégrer la durabilité écologique dans les activités économiques</p>	<p>R5 : Les expériences et connaissances et compétences sont échangées et capitalisées aux niveaux territorial, national et régional</p>

Source : à partir du document de projet, mai 2022.

4.2. Pertinence du projet avec les politiques des partenaires, de

Les résultats des entretiens et des analyses croisées laissent percevoir une bonne cohérence entre les objectifs du projet Gouvernance et la vision de l'UICN, les politiques des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, les politiques de la Commission européenne, et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Concernant la vision de l'UICN, l'action « Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest » contribue directement au programme quadriennal 2017-2020 de l'UICN, en particulier au domaine 1 « Valoriser et conserver la nature » et le domaine 2 « Promouvoir et soutenir une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles ».

Concernant les politiques des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, les activités prévues dans le cadre du projet constituent une opérationnalisation des stratégies régionales en matière d'environnement, de protection des aires protégées, de lutte contre la criminalité transfrontalière, etc. En effet, la mise en œuvre du projet contribue à

désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Le tableau ci-dessous présente l'analyse croisée entre les résultats attendus du projet et les différentes politiques sus-indiquées.

Tableau 2

Institutions	Objectifs des politiques et stratégies	Résultats / Objectifs de la Composante 2 PAPBio
	Recherche forestière et développement ; Information, éducation et communication. Objectif 3.2 du PIR relatif à la Protection de l'Environnement, de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest	Objectif Général C2 PABBio

UE

V. ANALYSE DE LA COHERENCE

La cohérence se définit comme la mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. L'analyse de la cohérence cherche à examiner comment d'autres interventions appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement. Elle porte sur la cohérence interne et la cohérence externe.

5.1. Cohérence interne du projet

La cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère

Pour ce qui est de la cohérence entre

VI. ANALYSE DE L'EFFICACITE

L'analyse de l'efficacité vise à estimer dans quelle mesure les actions prioritaires ont été mises en œuvre et les résultats attendus ont été atteints, ou sont en train de l'être.

De ce fait, les livrables réalisés par résultat ainsi que les principales difficultés

6.1. Résultat 4 : L'Afrique de l'Ouest dispose d'un système de gestion opérationnel et efficace des aires protégées et de leurs zones périphériques

L'ensemble des actions planifiées et/ou menées dans le cadre de ce résultat devrait permettre à terme, de disposer, en Afrique de l'Ouest, d'un système régional fonctionnel et efficace de coordination et de gestion des aires protégées et de leurs zones périphériques.

Pour ce faire, deux (02) principaux livrables étaient attendus en fin 2021. Il s'agit de :

- Mise en place du dispositif régional de coordination et gestion en réseau des aires protégées ;
- L'opérationnalisation du dispositif fonctionnel de suivi de l'état de l'environnement et du changement climatique.

En plus de ces livrables, d'autres dont les dates d'échéance prévues vont au-delà de la période sous revue, sont également attendus dans le cadre de ce résultat.

6.1.1. Situation des Livrables attendus à mi-parcours

La performance en termes de production des livrables attendu 0.34286 w0 g0 G(p)4(arcour)-4(s)]

textes juridiques et organisationnels du réseau et la mise en place de ses organes dirigeants.

Mise en place, validation/adoption, et intégration régionale d'un dispositif de

En effet, sur les 7 livrables attendus pour l'année 2022, trois (03) ont connu le

Production de rapports harmonisés sur l'état des lieux de l'efficacité de gestion

L'efficacité de gestion des aires protégées se mesure à travers l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool). L'IMET intègre une approche proactive basée sur les résultats qui permet une description et une quantification rigoureuse de l'état de gestion de l'environnement. Afin de permettre la production de rapports harmonisés sur l'état des lieux de l'efficacité de gestion dans la région Ouest africaine, le projet Gouvernance en synergie avec le projet BIOPAMA a entrepris plusieurs actions visant le développement et la vulgarisation de l'outil IMET.

Ainsi, 14 gestionnaires d'aires protégées dont 11 hommes et 3 femmes ont été effectivement formés sur l'IMET. Il y a lieu de préciser que la sélection des acteurs à former s'est faite sur la base de leurs capacités à déployer la collecte des données IMET sur les aires protégées des zones d'interventions des programmes PAPBio et du Programme d'appui pour la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest (PAPFor).

A l'issue des sessions de formation, cinq (05) campagnes IMET ont été réalisées dans des zones d'intervention du programme PAPBio au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Des rapports de ces campagnes ont été produits et sont disponibles. L'intervention du projet Gouvernance se poursuit en collaboration avec le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) et le consortium en charge de développer l'Observatoire pour les aires protégées et la biodiversité en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) pour le développement du système de rapportage harmonisé des Aires protégées (AP).

Enfin, pour l'année 2022, l'analyse des données montre que plusieurs livrables prévus pour cette période n'ont pas encore connu un début d'exécution. Il s'agit notamment du nombre de personnes formées sur les outils, du nombre de bases de données référencées dans le portail AP et du nombre de personnes formées à l'utilisation du portail. Cette situation est imputable à la non-finalisation ou non-production de certaines activités préalables notamment, la disponibilité publique de l'OBAPAO incombant à d'autres projets comme BIOPAMA.

Concernant l'année de clôture

Ev

Nombre d'AP qui utilisent l'IMET ou EoH

La promotion de la gestion efficace des aires protégées est l'un des défis majeurs du projet Gouvernance. Pour ce faire, en collaboration avec BIOPAMA, 14 acteurs (11 hommes et 03 femmes) de la région ont été formés à l'outil IMET. Ces acteurs formés viennent ainsi renforcer le pool de coaches

campagnes IMET sont toujours en cours et aucun rapport harmonisé n'a encore été produit.

En somme, au regard des livrables déjà produits et du niveau de réalisation des livrables restants, il apparaît donc que le projet Gouvernance est dans une bonne dynamique pour l'atteinte du résultat 4.

Tableau 5: Situation globale de réalisation des livrables du résultat 4

Indicateurs de résultats	Année de réalisation	Cible	Situation à mi-parcours	Taux de réalisation	Niveau du processus
Evidence de la mise en place, validation / adoption, et intégration régionale d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des APs	2021	1	0	0%	90%
Evidence de la mise en place, validation /adoption, et intégration régionale d'un dispositif fonctionnel de suivi de l'état de l'environnement et du changement climatique	2021	1	0	0%	30%
Augmentation du nombre de membres du RAMP AO	2022	9	6	0%	60%
Nombre de bases de données liées au portail AMP	2022	10	0	0%	25%
Nombre de personnes formées sur les outils	2022	20	0	0%	0%
Nombre de bases de données référencées dans le portail AP	2022	20	0	0%	0%
Nombre de personnes formées à l'utilisation du portail	2022	60	0	0%	0%
Evidence de la disponibilité d'un schéma directeur régional de l'observation et suivi des aires protégées, de l'environnement et des changements climatiques	2022	1	0	0%	35%
Nombre de rapports harmonisés sur l'état des lieux de l'efficacité de gestion produits	2022	3	0	0%	0%
Mise en place d'une Stratégie Régionale AMP	2023	1	0	0%	40%
Production et diffusion de matériel d'information sur les AMP (IEC)	2023	1	0	0%	0%
Trafic sur le portail (Nombre de personnes visitant le portail par mois)	2023	3000	0	0%	0%
Nombre de documents officiels ou projets mentionnant le Portail	2023	500	0	0%	0%
Nombre doc ISBN +/-	2023	4	0	0%	0%
Nombre de contribution CECN au Congrès mondial de la nature	2023	1		0%	30%
Nombre de documents qui utilisent l'indicateur CECN	2023	6	0	0%	0%
Nombre d'experts de la région ayant acquis de l'expérience et des capacités en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel	2023	3	6	200%	100%
Nombre de documents de projets ou de textes qui mentionnent les Rapports Harmonisés	2023				

6.2. Résultat 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux territorial, national et régional

6.2.1. Situation des livrables attendus à mi-parcours

Au niveau de ce résultat, un livrable était attendu pour l'année 2021, à savoir le nombre de membres de la communauté de pratique formés et accompagnés dans la capitalisation et à la formulation des récits pour le contenu en ligne du Hub.

Nombre de membres de la communauté de pratique formés et accompagnés dans la capitalisation et à la formulation des récits pour le contenu en ligne du Hub

6.2.2. Situation globale des livrables du résultat 5

En plus du livrable dont la date d'échéance était prévue pour l'année 2021, plusieurs livrables sont également attendus en 2022 et 2023.

L'analyse des données, fait ressortir une performance moyennement satisfaisante pour les indicateurs attendus pour l'année 2022. En effet, sur les cinq (05) livrables attendus, un livrable a été réalisé à 100% et un autre a connu une amorce de son processus de réalisation. Toutefois, il ressort des données de suivi qu'un seul livrable n'avait pas connu un début de réalisation, à savoir les voyages et les ateliers thématiques de partages d'expériences et de connaissances.

Evidence de la mise en place d'un

étaient prises pour la tenue du premier atelier régional en novembre 2021 au Niger. Le deuxième atelier est prévu pour courant 2022.

Concernant les indicateurs de l'année 2023, le processus de réalisation de l'ensemble des livrables a déjà été amorcé avec des niveaux de performance divers. Toutefois, il est à noter que seulement deux indicateurs de résultats ont vu leur valeur évoluer.

Tableau 7: Situation globale de réalisation des livrables du résultat 5

Source : A partir des rapports disponibles

6.3. Résultat 6 : La coopération en matière de lutte contre la

Aussi, pour permettre une harmonisation de la collecte des données et garantir leur protection et confidentialité, un protocole de partage de données sur la criminalité environnementale a été également préparé et proposé aux potentiels fournisseurs de données pour validation. En outre, un schéma directeur d'approvisionnement, d'exploitation de données, d'enquête et d'analyse a été élaboré pour fournir un cadre et des orientations permettant d'alimenter systématiquement la base de données en information sur la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest.

6.3.2. Situation globale des livrables du résultat 6

Du résultat 6, il est attendu plusieurs livrables respectivement pour l'année 2022 et 2023 et relatifs à des projets de recherche de niveau doctoral et des réunions sur la conservation en captivité.

Nombre de recherches de niveau doctoral complété

Le Projet gouvernance ambitionne d'élargir la base de connaissances en matière de conservation ex-situ et de translocation des espèces. Pour ce faire, deux (02) bourses de recherches doctorales ont été octroyées à la suite de plusieurs appels à candidatures. Les titres de projet de recherche doctorale portent respectivement sur « *Conservation du lion (*Panthera leo Linnaeus, 1758*) en Afrique de l'Ouest : Etude de la faisabilité d'une réintroduction de lions dans le Parc National de la Comoé* » et « *Translocation de la gazelle dama (*Nanger dama*) de la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré à la Réserve de Biosphère de Gadabedji au Niger* ». A terme, les thèses de recherche doctorales soutenues permettront de renforcer le statut de conservation de deux (02) espèces menacées supplémentaires. Les deux projets de recherches sont toujours en cours de réalisation et leur processus de mise en œuvre est estimé à 60%. Des échanges, il ressort que les projets de thèses pourraient être complétés en fin 2023, donc conformément à la planification corrigée.

Nombre de réunions sur la conservation en captivité

Il était prévu l'organisation de quatre (04) réunions d'échanges sur le thème de la conservation en captivité et la translocation. Ces réunions devraient permettre de faciliter les dialogues entre les acteurs de la conservation, les experts et les décideurs politiques pour obtenir les autorisations et les appuis politiques nécessaires pour la finalisation des projets de réintroduction ou de translocation. En raison de l'inachèvement de certaines activités, aucune réunion ne s'est tenue sur la période sous revue.

Nombre de professionnels issus des forces de police et des magistrats spécialisés formés

Les forces de police et les magistrats constituent un maillon très important de la chaîne des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale. Afin de leur permettre de jouer efficacement leur rôle, il a été entrepris de renforcer leurs capacités. Afin de proposer des modules qui répondent à leur besoin et en adéquation avec leur rôle dans la lutte contre la criminalité environnementale, un audit institutionnel a été réalisé et les besoins en renforcement des capacités techniques ont été identifiés. Au terme du processus, il est prévu une série de 08 formations par des experts internationaux pour renforcer les capacités des 100 professionnels issus des forces de police et des magistrats. *Bien que l'indicateur de résultat n'ait pas*

connu d'amélioration, l'évolution du niveau de processus est estimée à 50% et le résultat pourrait être atteint avant échéance.

Nombre de structures de la chaîne de contrôle ayant reçu leurs capacités renforcées

6.4. Résultat 7 : Suivi du programme PAPBio

Le résultat sur le suivi du programme PAPBio est très important pour assurer une mise en œuvre réussie du projet Gouvernance et du programme PAPBio. Les livrables prévus concourent à disposer d'un système de suivi-évaluation performant et cohérent. Ce résultat, inexistant dans la chaîne de résultats de PAPBio a été

6.4.2. Situation globale des livrables du résultat 7

Les cibles du résultat 7 pour les années 2022 et 2023 portent sur les formations et coaching en suivi-évaluation, l'évaluation des impacts socio-économiques de PAPBio et la tenue des sessions Cadre de Suivi Régional.

Nombre de sessions de formations et coaching organisées pour appuyer techniquement les partenaires en matière de Suivi-évaluation du PAPBio

Au regard de la diversité des projets composant le programme PAPBio, il a été jugé nécessaire de prévoir des sessions de formations et de coaching au profit des différents partenaires afin d'assurer une prise en charge réussie du système de suivi-évaluation. Pour ce faire, 3 sessions de formations et 30 sessions de coaching ont été prévues. A mi-parcours, une (01) session de formation a été réalisée. Pour les sessions de coaching, au total quinze (15) sessions ont été réalisées dont trois (03) sessions de groupes et douze (12) sessions de coaching individuel. *Comparativement à la cible de trente-trois (33) sessions attendues d'ici 2023, le niveau de performance estimé à 55% est satisfaisant. Avec la même tendance, le résultat sera atteint à bonne date.*

Les impacts socio-économiques du programme PAPBio sont démontrés

En prélude à l'évaluation d'impact du PAPBio prévu en 2023, le projet Gouvernance a entrepris la mise en place d'un dispositif de mesure des impacts socio-économiques programme sur les communautés et sur leurs c

Tableau 11: Situation globale de réalisation des livrables du résultat 7

Indicateurs	Année de réalisation	Cible	Situation à mi-parcours	Niveau de performance	Pourcentage de mise en oeuvre
Disponibilité d'une base de connaissances/données sur les progrès, résultats et impacts du projet	2021	1	1	100%	100%
Le programme PAPBio est suivi de manière effective	2021	1	1	100%	100%

Source : A partir des rapports disponibles

VII. COORDINATION ET PILOTAGE DU PROJET

La réussite de la mise en œuvre du projet Gouvernance a nécessité la mise en place d'un système de coordination et de pilotage qui crée une forte synergie d'actions entre les parties prenantes. En effet, au regard de la diversité des acteurs et de la zone d'intervention du projet qui couvre tous les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie, une bonne coordination des actions s'avère indispensable. Pour assurer une gestion et un pilotage efficaces du projet, une unité de gestion et des instances de pilotage et de suivi ont été mises en place. En outre, un système de suivi-évaluation harmonisé a été développé pour l'ensemble du programme PAPBio.

7.1. Unité de gestion du projet

Une UGP a été mise en place au sein de l'IUCN et comporte l'ensemble de l'expertise nécessaire à la planification, à l'exécution et au suivi du projet. De l'appréciation des acteurs interviewés, il ressort que l'équipe de projet est proactive et privilégie une démarche participative dans la gestion du projet. Aussi, la disponibilité et la flexibilité de l'UGP ont permis d'anticiper certaines difficultés et à mettre en œuvre des mesures de mitigation qui ont permis d'atteindre les résultats. Toutefois, le recrutement tardif de certains membres de l'équipe de gestion du projet a impacté négativement le déroulement de certaines activités.

Il faut noter que l'unité de gestion a adopté les principes de l'imputabilité et de la responsabilité qui sont deux (02) concepts centraux de la Gestion axée sur les résultats. En effet, dans le cadre de l'exécution du projet, la planification et la mise en œuvre des activités de chaque résultat ont été attribuées à un expert donné qui en assure le lead. Des réunions d'équipes régulières sont tenues afin de faire le bilan de l'avancement et de recueillir les avis et

la tenue effective de deux (02) sessions. Les orientations et recommandations formulées ont permis d'améliorer la situation de mise en œuvre du Programme.

7.2.2.

Le Comité régional d'orientation (CRO) est un groupe de travail sur les aires protégées qui joue le rôle d'un comité scientifique et technique du projet PAPBioC2 Gouvernance. En effet, le comité se réunit en cas de besoin pour statuer sur des



ressource importante mais parfois négligé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement. Le non-respect des délais de réalisation des livrables entraîne dans la plupart du temps, des surcoûts socio-économiques et financiers.

Ainsi, une analyse portant sur les écarts de délais d'exécution a été menée afin d'estimer l'efficacité du projet en termes de temps. Initialement prévu pour démarrer en 2019, le démarrage effectif des activités est intervenu en 2020, ce qui a entraîné de fait un glissement des dates d'échéances de production des livrables. En outre, plusieurs livrables qui étaient prévus pour l'année 2021 ne sont pas réalisés à 100% même s'il est à noter un niveau de processus très avancé. Cette situation impacte clairement l'efficacité du projet. Il ressort des échanges avec les acteurs du projet que certains retards constatés sont imputables aux restrictions liées à la pandémie de la COVID-19.

Toutefois, certains livrables qui étaient prévus pour 2022 ou 2023 ont été réalisés avant la date d'échéance. En outre, au regard du niveau de processus des différents livrables et de l'appréciation des acteurs de mise en œuvre, la plupart des livrables pourrait être produite d'ici la clôture du projet en 2023.

IX. ANALYSE DE LA DURABILITE

partage d'expériences, etc. et la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage d'informations, de connaissances et d'expérience, œuvreront dans le sens d'une plus grande durabilité des actions du projet. Cet instrument stratégique et opérationnel regroupe les mécanismes, outils et activités de gestion des connaissances, d'apprentissage, de capitalisation et de valorisation du programme PAPBio de façon globale et la composante 2 spécifiquement.

Les synergies d'actions entre les parties prenantes du Programme PAPBio constituent un mécanisme de durabilité. L'étroite collaboration entre l'UICN, l'UEMOA et la CEDEAO permet d'arrimer les actions et de renforcer l'ancrage des résultats au niveau régional à long terme dans les pays. Ainsi, l'action constitue un appui à l'opérationnalisation des politiques et stratégies régionales de long-terme. Par conséquent, les acquis du projet seront directement captés, valorisés et disséminés dans les pays de la CEDEAO et la Mauritanie, de façon durable.

Au niveau institutionnel, tous les outils développés dans le cadre de PAPBioC2 seront logés au sein de l'Observatoire régional de la Biodiversité et des Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest (OBAPAO), un outil pérenne ayant son mécanisme de financement efficace et durable⁵. Par ailleurs, ce dispositif sera logé au sein de l'UEMOA qui va assurer son fonctionnement dans le temps.

9.2. Facteurs défavorables

Concernant les facteurs défavorables à la durabilité, on note la faible diffusion des

X. ANALYSE DE LA VISIBILITE DES ACTIONS DU PROJET

La mise en œuvre de l'action « Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest » s'est entourée d'un important dispositif de communication visant à rendre visibles les actions du projet. On distingue, l'élaboration et la mise en place des stratégies de communication et de visibilité, l'élaboration des outils de communication et la tenue des instances de coordination et de suivi-évaluation. Globalement, on note un bon niveau d'exécution des actions prévues dans le plan de communication. En outre, des actions spécifiques de visibilité ont été mises en œuvre par certains bénéficiaires.

En effet, dans le cadre du projet, un plan de communication et de visibilité spécifique au projet PAPBioC2 Gouvernance a été produit et est en cours de mise en œuvre. Ce plan est un instrument guide et opérationnel qui rassemble des activités et produits de communication et de visibilité du projet, construit à partir des orientations clés de la stratégie de communication du programme PAPBio. Il met en exergue divers moyens, outils et canaux de visibilité et de communication permettant une communication efficace des résultats et impacts du programme.

L'analyse de la mise en œuvre du plan d'action indique un bon niveau de mise en œuvre des activités prévues. En termes de communication interne, les actions mises en œuvre ont concerné la reproduction de divers articles de visibilité (flyers, cartes de visite, posters, roll up, kakémonos, template de présentation PowerPoint, T-shirts, casquettes, clefs USB, etc.), le partage des rapports de suivi et d'autres informations sur le programme à une large diversité d'acteurs, etc. Aussi, une charte graphique est mise en œuvre pour encadrer l'utilisation de ces outils de communication et de visibilité.

Pour ce qui est de la communication externe, les actions prévues étaient la publication d'articles de visibilité, des histoires et d'interviews sur le portail web, les publications média social, la participation de l'UICN aux évènements (

Tableau 12: Niveau de réalisation des activités du plan de communication du projet Gouvernance.

Objectif	Action/produit	Indicateurs de performance	Cibles	Progrès réalisés à fin décembre 2021	Taux de Réal	Indicateurs de résultats	Cibles	Progrès réalisés à fin décembre 2021
----------	----------------	----------------------------	--------	--------------------------------------	--------------	--------------------------	--------	--------------------------------------

Les principales insuffisances constatées sont : (i) l'absence de "mise en avant" pour les publications dans les réseaux sociaux et (ii) l'absence de site web pour le programme PAPBio. Il convient de noter que le développement / lancement du site web du programme PAPBio n'est pas achevé.

XI. PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'analyse du document de projet et des résultats à mi-parcours atteints laisse entrevoir une bonne prise en compte du genre non seulement dans la planification du projet mais aussi dans l'implémentation et le suivi. À on

Tableau 14 : Proportion de femmes bénéficiaires des appuis du projet

Indicateurs	Nombre total des bénéficiaires	Nombre des femmes	Proportion des femmes
Nombre d'experts de la région ayant acquis de l'expérience et des capacités en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel	6	2	33%
Nombre d'AP qui utilisent l'IMET ou EoH (nombre d'acteurs formés pour le pool de coach IMET de la région)	14	3	21,43%
Nombre de cadres (niveau master et doctorat) formés en gestion des aires protégées	25	5	20%
Des apprenants susceptibles de déployer ultérieurement la collecte de données IMET sur les sites de mise en œuvre des programmes PAPBio et PAPFor	14	2	14,2
Formation du DU (17 ^{ème} édition), option « Gestion des Aires protégées »	20	2	10
Formation du DU (18 ^{ème} édition), option « Lutte contre la criminalité environnementale »	18	2	11,11%

Source : calculé à partir du rapport d'activité, 2022

XII. SYNTHÈSE DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Outre les facteurs défavorables du contexte de mise en œuvre du projet (insécurité, Covid 19, etc.) d'autres difficultés transversales ont été mises en évidence et qui ont été classées en fonction de leur impact sur le projet.

XIII. BONNES PRATIQUES

Après deux (02) années de mise en œuvre du projet Gouvernance, il ressort en termes de bonnes pratiques : l'approche participative, la communication institutionnelle, l'harmonisation du fonctionnement en réseau, l'organisation des sessions de planification conjointes, la gestion adaptative et l'utilisation des MOOC en ligne pour les prérequis de participation aux DU. On note également la prise en compte de la durabilité, du genre dans les renforcements de capacité et des acquis d'autres projets et synergie d'actions et la cohérence du projet avec les politiques environnementales communautaires et les ODD.

L'approche participative : elle se traduit par une forte information et implication (lorsque possible) des b

La prise en compte de la durabilité

XIV. RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation à mi-parcours, il ressort clairement des progrès appréciables dans la mise en œuvre du projet Gouvernance. Cependant, des difficultés et insuffisances ont été relevées et des recommandations ont été formulées afin d'améliorer la mise en œuvre du projet et converger vers les résultats escomptés.

UNITE DE GESTION DU PROJET

Réviser le cadre logique. L'analyse du cadre logique du projet fait ressortir la nécessité de recentrer ou de supprimer certains indicateurs du projet. En effet, certains indicateurs semblent trop opérationnels tels que « *Nombre de voyages*

Envisager une prorogation d'un moins un an du projet. La mise en œuvre du projet a été confrontée à certaines difficultés, notamment celles liées au démarrage du projet, aux restrictions de voyage en raison de la pandémie de la COVID 19, au démarrage tardif de certains projets de thèse de doctorat et à la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones d'intervention du projet. Ce contexte de mise en œuvre du projet a rendu difficile et a engendré des retards dans l'exécution de certaines activités

COMMISSION DE L'UEMOA

Veiller à une implication effective de la Commission de l'UEMOA dans le processus de développement et d'opérationnalisation de l'OBAPAO. L'observatoire jouera à terme un rôle important dans la mise en synergie des différents réseaux et outils développés par le projet

XV. CONCLUSION

La présente étude visait à évaluer à mi-parcours la mise en œuvre du projet Gouvernance à travers l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des résultats du projet avec un accent de plus en plus marqué sur les approches orientées sur les résultats, suivant les critères : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et la visibilité. L'évaluation visait également à tirer les leçons apprises et à formuler des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

Au terme de l'évaluation, il ressort que malgré un contexte difficile marqué notamment, par le démarrage tardif des activités, la pandémie de la COVID 19, la

XVI. BIBLIOGRAPHIE

IUCN (2020);

17.2. Guide d à

Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest »

Cet entretien est réalisé dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest ». Il ne vous prendra que quelques minutes. Toutes les données collectées resteront strictement confidentielles et nous vous remercions de votre franche collaboration

I. IDENTIFICATION

Structure :
Nom et prénom de l'interviewé (e) :
Fonction de l'interviewé (e) :
Téléphone de l'interviewé (e) :E-mail :
Date de l'interview :

II. ANALYSE DE L'EFFET DU CONTEXTE

1. Le contexte national, sous régional et international a -t-il été favorable à la mise en œuvre du projet ?
.....

III. ANALYSE DE LA PERTINENCE

2. Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention correspondent-ils :
aux attentes des bénéficiaires ?
.....
aux besoins du pays ?
.....
aux priorités des partenaires du projet et de l'IUCN ?
.....
aux politiques de la Commission européenne ?
.....
3. Les actions envisagées répondent-elles aux problèmes identifiés ?
.....

IV. ANALYSE DE LA COHERENCE

4. Les objectifs du projet Gouvernance (Composante 2) sont -ils en adéquation et/ou complémentaires avec ceux des autres projets de la Composante 1 ?
.....
5. Est-ce que les actions du projet sont en cohérence avec les autres interventions de l'IUCN ? Si oui, lesquelles et dans quelles mesures ? si non, Pourquoi ?
.....
6. Est-ce que les actions du projet sont en cohérence avec les interventions d'autres partenaires ? Si oui, lesquelles et dans quelles mesures ? si non, Pourquoi ?
.....

V. ANALYSE DE L'EFFICACITE

7. De façon globale, quelle appréciation faites-vous du niveau de mise en œuvre du projet ? Justifiez votre réponse
.....

21. Qu'est ce qui a été mise en œuvre pour assurer la visibilité des actions et des résultats du projet ?

22. Est-ce que la stratégie mise en place en matière de visibilité permet d'obtenir les résultats adéquats ?

23. Permet-elle d'assurer une dissémination parmi les décideurs, les groupes cibles et les bénéficiaires ?

24. Que faut-il retenir des activités de visibilité, information et communication du projet en termes de planification et de mise en œuvre ?

25. Quel est le degré de connaissance du programme par les bénéficiaires ?

X. COORDINATION ET PILOTAGE DU PROJET

26. Les partenaires sont-ils suffisamment informés et impliqués ?

27. Quelles appréciations faites-vous de la synergie entre les différentes parties prenantes ?

28. Quelles appréciations faites-vous de la collaboration avec le bailleur ?

29.

11. Les dispositifs institutionnels et opérationnelles permettant de pérenniser les résultats acquis sont-elles en place et sont-elles dotées des moyens et procédures adaptées à leur mission ?
-

V. ANALYSE DE L'IMPACT

12. Avez-vous observé des changements ou début de changement depuis avec

17.4.

à

Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 « Gouvernance régionale des aires

17.5.

à

Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest »

Cet entretien est réalisé dans le cadre de l'évaluation à mi-

10. Les instances mises en place par le pilotage et le suivi des activités ont-elles joué leur rôle ?

.....
11. Que retenir de leur fonctionnement, du processus de prise et de suivi des décisions ?

.....
VI. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

12. Quelles sont les bonnes pratiques qui ont été générées dans la mise en œuvre de votre projet ?

.....
13. Quelles sont les leçons apprises de la mise en œuvre de votre projet ?

.....
Commentaire

14. Avez-vous un commentaire sur

O

Annexe 3 : Capture d'écran de l'OBB

,

Bp

BO

soit par dépôt sous enveloppes séparées pour l'offre technique et l'offre financière, cachetées avec la mention « Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509 - Gouvernance régionale des »

Programme Afrique Centrale et Occidentale, Bureau Régional. Complexe SICAP Point E, Bâtiment D, 4^e étage. BP : 3215 Dakar, Sénégal.

soit par email en fichiers **sous format PDF protégés par des mots de passe** paco@iucn.org avec le titre « Proposition - Evaluation à mi-parcours du projet FED/2018/399-509

-